

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Le compte ameli, un allié solide en période de crise sanitaire**

Sur la Loire, plus de 360 000 personnes ont ouvert un espace personnel sur ameli.fr, ce qui représente 66 % des assurés sociaux.

Le compte ameli offre de nombreux services utiles sans se déplacer et il ne cesse de s'enrichir en nouvelles démarches.

### **Du nouveau dans le compte ameli**

Dans le cadre du contact tracing et pour permettre aux équipes de la CPAM de remonter plus vite les chaînes de contamination, les personnes cas contact, détentrices d'un compte ameli, sont désormais contactées dans un premier temps via ce canal. Elles ont accès aux recommandations et règles à suivre (test de dépistage, isolement, arrêt de travail...).

Ce dispositif permet ainsi de consacrer davantage de temps et d'attention aux patients cas zéro et aux personnes ayant besoin d'un accompagnement renforcé.

### **Avec le compte ameli, il est facile de**

- Suivre ses remboursements de santé, le paiement de ses indemnités journalières ou de ses rentes et connaître le délai de traitement de ses démarches
- Effectuer ses démarches en ligne : télécharger une attestation (droits, indemnités journalières...), demander sa carte européenne d'assurance maladie, commander sa carte Vitale ou encore demander la Complémentaire Santé Solidaire
- Mettre à jour ses informations personnelles telles que son adresse postale, ses coordonnées bancaires
- Contacter sa caisse par email
- Connaître les offres en santé adaptées à son profil (son âge et sa situation de vie)

### **Pour créer son compte, rien de plus simple**

Il suffit de se munir de sa carte Vitale et des coordonnées bancaires (IBAN) connues de l'Assurance Maladie puis se connecter à ameli.fr / Créer un compte et suivre les instructions portées à l'écran.

Encore plus facile, en s'identifiant avec « FranceConnect », il est possible de créer son compte ameli avec les identifiants et mots de passe utilisés sur d'autres sites administratifs.